

31 mai et 01 juin 2018

# Université de Printemps

EDARA

ÉCOLE DES AVOCATS  
Rhône-Alpes



## AU PALACE DE MENTHON

74290 Menthon St-Bernard

Information : [www.edara.fr](http://www.edara.fr) [m.charbon@edara.fr](mailto:m.charbon@edara.fr) - 04 78 37 30 15

**Possibilité de prolonger votre séjour le temps d'un week-end**

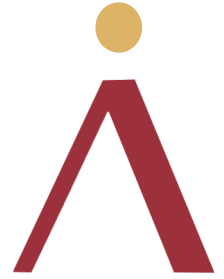
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actalians [www.actalians.fr](http://www.actalians.fr)

1 journée = 7 heures validées - Déjeuner sur place



# PROGRAMME

## Vie professionnelle



### RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'APPEL ISSUE DU DÉCRET DU 6 MAI 2017 : TECHNICITÉ, CÉLÉRITÉ ET SÉVÉRITÉ

09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00

Me POYET Bertrand

- *L'appel des décisions statuant sur la compétence ;*
  - *Postulation et territorialité ;*
  - *La fin de l'effet dévolutif de l'appel ;*
  - *La procédure d'appel ordinaire ;*
    - *La procédure à bref délai ;*
  - *La procédure sur renvoi de cassation.*
- *Les conclusions devant la Cour d'appel ;*
  - *Le nouveau régime de la radiation ;*
- *Les pouvoirs du Conseiller de la mise en état ;*
  - *Aide juridictionnelle et délais pour conclure.*

## Jeudi 31 mai 2018

**JOURNÉE FAMILLE \*** : LA PRATIQUE DES LIQUIDATIONS DU RÉGIME MATRIMONIAL DANS LE CADRE DU DIVORCE À L'AUNE DE LA RÉFORME DES OBLIGATIONS  
Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine  
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00  
Mme FERRE-ANDRE Sylvie

**JOURNÉE DROIT DU NUMÉRIQUE \*** : RÉGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES AU SEIN DES CABINETS - LES ENJEUX DE L'AVOCAT CONNECTÉ  
Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication  
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00  
Me ROCHE Thomas et Me CHABERT Alexis

**JOURNÉE PROCÉDURE CIVILE : RÉFORME DE LA PROCÉDURE D'APPEL ISSUE DU DÉCRET DU 06 MAI 2017 :**  
TECHNICITÉ, CÉLÉRITÉ ET SÉVÉRITÉ  
Vue professionnelle  
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00  
Me POYET Bertrand

**JOURNÉE DÉONTOLOGIE ET HONORAIRES :**  
**RAPPEL DES RÈGLES APPLICABLE - FACTURATION ET DÉONTOLOGIE : PARADOXE OU SYNERGIE ?**  
« ou comment augmenter l'une sans entamer l'autre »  
Déontologie  
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00  
Mme le Bâtonnier BLOISE Agnès et Mme le Bâtonnier LYONNAZ Patricia

## Vendredi 01 juin 2018

**JOURNÉE DROIT SOCIAL \* : MACRON :** ORDONNANCES ET DÉCRETS  
Droit du travail  
09:30 / 12:30 - 14:00 / 17:00  
Me MEYER Georges ET Me BACHELOT Luc

**RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS ET DE L'ASSURANCE CONSTRUCTION \* :**  
ACTUALITÉ, ÉVOLUTION, RÉVOLUTION  
Droit immobilier  
09:00 / 13:00  
Me ROBICHON Jean

**ACTUALITÉ DROIT DES SOCIÉTÉS \* : ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE EN DROIT DES SOCIÉTÉS,** (associés dirigeants, pactes statutaires et extra-statutaires)  
**PREMIERS REGARDS SUR LE PROJET DE LOI PACTE 2018**  
Droit des sociétés  
09:00 / 13:00  
M. FAVARIO Thierry

**« LA RÉFORME » DE LA RÉFORME DU DROIT DES CONTRATS \* :** PRÉCISIONS ET MODIFICATIONS APPORTÉES PAR LA LOI DE RATIFICATION À L'ORDONNANCE DU 10/02/2016  
Droit commercial, des affaires et de la concurrence  
14:00 / 18:00  
M. CHENEDE François

**DROIT PÉNAL \* :** LES NULLITÉS DE PROCÉDURE : COMMENT LES FAIRE VALOIR UTILEMENT ?  
Droit pénal  
14:00 / 18:00  
Me SAINT-PIERRE François

## Informations personnelles

6 heures de formation = 7 heures validées

journée repas compris 260 €

1/2 journée sans repas 160 €

- de 2 ans d'exercice : journée repas compris 160 €  1/2 journée sans repas 80 €

Nom : ..... Prénom.....

Nom de votre cabinet : .....

Adresse : .....

Barreau de : ..... Date de naissance\* / / Date de prestation de serment .....

Téléphone : ..... Mobile : ..... Toque : .....

Email : .....

« enregistré sous le numéro 84691490869. cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat ».  
Les formations signalées par un astérisque \* sont validées au titre de la spécialisation  
Les formations ne sont pas ouvertes au fif-pl individuel - Prise en charge possible Actalians [www.actalians.fr](http://www.actalians.fr)

Il ne sera procédé à aucun remboursement en cas de désistement inférieur à 15 jours  
Inscription validée à réception du chèque - Places limitées  
Pour toute information complémentaire, contactez Marianne CHARBON au 04 78 37 30 15 / [m.charbon@edara.fr](mailto:m.charbon@edara.fr)